

Chers collègues au sol, du fret et navigant,

Pour la première fois depuis sa création, SWISS a proposé de meilleures conditions de travail à son personnel au sol. Les négociations entre SWISS et les syndicats du personnel au sol (GATA-SEV, PUSH, SEC Suisse et SSP) ont abouti à deux jours de congé annuel supplémentaire et à une augmentation de salaire de 1,1%, **à compter du 1er janvier 2007**.

L'accord trouvé entre les syndicats du personnel au sol et la compagnie est équilibré. Il répond aux attentes des collaboratrices et collaborateurs. Le paquet de négociations correspond à une adaptation salariale d'environ 3,2%. Avec ce retournement de tendance les syndicats espèrent atteindre un équilibre d'ici quelques années par rapport à la nécessité de rattrapage..